

DUCASSE

ZEGERS'INFOS



Les 1^{er}-2-3 SEPTEMBRE



Mot d'Accueil

Eh oui, déjà, nous sommes à la mi août et l'équipe des rédacteurs s'est retrouvée durant les vacances pour rédiger ce journal sur le thème de la ducasse du début du siècle dernier à aujourd'hui, une tradition qu'il ne faut pas perdre. Garder nos festivités, apporte de la bonne humeur même si septembre est synonyme de rentrée scolaire, retour au travail.

Petite nouveauté, nous avons mis en image quelques travaux effectués depuis le dernier numéro, des photos sur notre environnement afin d'illustrer davantage la vie de notre commune.

Concernant les activités du village, quelques bouleversements ont eu lieu dans notre commerce local. La fermeture de la boulangerie et du café n'est pas sans conséquence mais nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer dans ce journal la réouverture d'un nouveau café « Le Monocle ». Bienvenue à Mélanie et à Vincent.

Participez à la ducasse jeunes et moins jeunes, nouveaux habitants, vous êtes tous les bienvenus.

Bonne fin d'été.

Chantal Comyn, adjoint au Maire.

Dates à retenir

- Vendredi 17 Août : Fête du Centre
- Jeudi 30 Août : Réunion du Club des Aînés
- Samedi 1er septembre : Repas spectacle à la salle polyvalente (ducasse)
- Dimanche 2 septembre : Messe de ducasse à 10 h 30, animations toute la journée
- Lundi 3 septembre : Apéritif - repas dansant avec Olivier
- Mardi 4 septembre : Rentrée des classes
- Mercredi 5 septembre : Repas de ducasse du club des Aînés
- Dimanche 9 septembre : Ball-trap
- Samedi 15 septembre : Remise médailles :
 - Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à M. Gérard BECUE
 - Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres à Mme Chantal BECUE
- Le 15 et 16 septembre : Journée du patrimoine
- Jeudi 27 Septembre : Réunion du Club des Aînés
- Dimanche 14 octobre : Brocante couverte à la salle polyvalente organisée par ZOE
- Jeudi 25 Octobre : Réunion du Club des Aînés
- Samedi 27 Octobre : Concours de belote à 14 h - soirée dansante 21 h 30 organisés par l'amicale des sapeurs pompiers à la salle polyvalente
- Vendredi 9 Novembre : Défilé de la Saint Martin
- Dimanche 11 Novembre : Commémoration de l'armistice de 1918
- Samedi 17 Novembre : Remise des prix du concours des maisons fleuries à 18 h
- Dimanche 18 Novembre : Remise des médailles du travail à 11 h
- Jeudi 29 Novembre : Réunion du Club des Aînés
- Dimanche 2 Décembre : Marché de Noël à la salle polyvalente
- Jeudi 20 Décembre : Goûter de Noël du Club des Aînés



Le mot du Maire

En cette période estivale et comme vous pourrez le constater au travers de ce numéro, des travaux ont été réalisés un peu partout sur la commune :

- implantation de la signalétique,
- sentier piéton près de la cantine et terrain de pétanque,
- dortoir et entrée « relooké » à l'école,
- remplacement de 2 portes à la salle polyvalente et une porte à l'école,
- entretiens divers sur les bâtiments communaux,
- mise en place de toilettes publiques près de l'église côté sacristie.

Quant au « Point propre » le démarrage des travaux est prévu pour septembre.

Les diverses réparations sur notre église prendront certainement du retard également car l'appel d'offres lancé début juillet a été infructueux ; il faut donc relancer la procédure début septembre pour espérer démarrer au 4ème trimestre.

La municipalité travaille toujours sur le projet salle de sports avec le cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Après une rencontre avec les différentes associations sportives communales afin de connaître leurs besoins, il s'agit de prévoir son positionnement, les parkings en même temps que le déménagement du terrain de tennis. En effet, le terrain de tennis actuel vieillit et il est prévu de le réhabiliter en parking.

Le centre aéré se termine et s'est déroulé dans de bonnes conditions ; le mini-séjour en camping sur le terrain de foot a connu un franc succès. Je voudrai remercier les responsables et les animateurs pour le travail accompli durant ces 5 semaines.

Avec la fin du centre, c'est la rentrée qui s'annonce tout comme notre ducasse annuelle. Je vous invite donc à participer aux festivités communales organisées par le comité des fêtes et la municipalité. J'en profite pour remercier les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour que cette fête traditionnelle soit une réussite. Cette fête est importante car c'est un temps de rencontres, d'échange et de convivialité qui permet de recréer un lien de solidarité.

Béatrice RYCKEBUSCH

Etat Civil

Naissances :

- Emma DEVOS de Julien DEVOS et Céline MEESEMAECKER
- Félice BODELE de Elie BODELE et Mathilde DELPIERRE
- Robin DUTHILLEUL de Christophe DUTHILLEUL et Sophie SCHUTT
- Lola BRUTSAERT de Franck BRUTSAERT et Nadège WALLERICK
- Lubin CARETTE de Laurent CARETTE et Emile VALENTE
- Thibault DEQUIDT de Stéphane DEQUIDT et Sandrine RITAINE

Mariage :

- Jonathan MAES et Laurie DAGATS
- Vincent VERMERSCH et Mélanie GHYSEL

Décès :

- SALADIN René
- POUBLANC Guy
- DEPUYDT Mauricette
- VANNOBEL Michel
- REYNAERT Raymonde
- TIMMERMAN Michel



Relevé des décisions du Conseil Municipal du 23 mai 2012

Modification des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public

Le conseil décide à l'unanimité d'installer des horloges afin de couper l'éclairage public de 23 h à 6 h dès cet été, de rénover l'éclairage public rue Verte, de remplacer les lampes rue de Cassel et au Hameau de la Cloche par des lampes basse consommation. Pour toutes ces opérations, une demande de subvention sera adressée à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Tarifs ALSH été 2012

L'accueil de loisirs aura lieu du 16 juillet au 17 août 2012.
La commission réunie le 24 avril propose de reconduire les mêmes tarifs qu'en 2011.

Salle de sports

Le cabinet CAP PROJET a fait une proposition avec deux options : l'une avec un terrain de tennis extérieur et l'autre sans terrain de tennis extérieur. L'estimation financière de cette nouvelle proposition a également été recalculée et reste dans l'enveloppe budgétaire de la commune. L'étude se poursuit avec les deux options précitées.

Point recyclage

Après étude de plusieurs devis reçus pour ce projet, le conseil décide de confier ces travaux au moins disant l'entreprise ETVA TP de Bissezele pour un montant de 39 280 € TTC.

Travaux église

M. Lenouvel, architecte, a déposé le permis de construire en mairie, celui-ci se chargera de suivre de près l'instruction du PC par les services de l'état et de l'Architecte des Bâtiments de France.

City stade

Des devis pour installer un pare-ballon tout autour du city stade ont été faits ;
Les membres du conseil municipal décident de grouper les travaux à faire au city stade, notamment la réfection du sol. Un devis complémentaire sera demandé.

Assainissements

Pour la mairie, l'église et la salle des loisirs, les travaux sont faits. Les demandes de subventions ont été adressées à Noréade. Les nouveaux sanitaires de la salle de loisirs seront réalisés par les techniciens communaux.

Relevé des décisions du Conseil Municipal du 04 juillet 2012

Autorisation d'exploiter un élevage porcin sur la commune de Zegerscappel

M. Jacques JANSSEN envisage d'agrandir son élevage porcin : il passera de 450 à 2 030 porcs. Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable à l'unanimité sous condition de respecter les règles d'épandage et périmètres d'enfouissement.

Assistance Maîtrise d'ouvrage salle de sports

Le cabinet d'études CAP PROJET a fait une proposition d'implantation avec le positionnement du terrain de tennis.

Coût estimatif du projet : 1 410 750 € HT + Voiries et réseaux divers 183 000 HT + Tennis 53 700 € HT

Comme les places de parking sont insuffisantes sur ce projet, il faut à nouveau travailler sur l'implantation pour pallier à ce problème.

Assainissement Eglise

Suite aux travaux de raccordement supplémentaires et imprévus, Noréade a accordé une subvention de 1 000 € HT pour effectuer ces travaux. Restera à la charge de la commune : 865,74 TTC. Il est prévu de créer, par la même occasion, des sanitaires publics accessibles par le cimetière, rue de la Poste.

Maison d'Assistantes Maternelles

Le montant des charges mensuelles a été évalué à 110 € et a été perçu dès l'ouverture en novembre 2011. Le loyer mensuel de 150 € est à recevoir à partir de janvier 2012.

Maîtrise d'ouvrage travaux église

L'appel d'offres a été lancé: les dossiers sont à déposer pour le 16 juillet-16 h
Ouverture des plis par la commission appel d'offres le mercredi 18 juillet à 17 h.

Travaux divers

Des devis ont été demandés pour remplacer la porte de la sacristie et du garage rue d'Arnèke. Les travaux rue Verte devraient débuter vers le 20 juillet.

Pour le terrain près de la cantine, il sera traité cette année puis retourné et réaménagé avec des jeux par la suite.

La SNCF va poser une antenne relais rue du 5 Septembre pour faciliter les systèmes de communication des trains et TGV.

Boulangerie et café

Face à ces fermetures, la municipalité souhaite définir un plan d'action pour garder ces activités au sein du village.

Village Patrimoine

Réunion Pays des Moulins en Mairie le 27 août à 13 h 30.

Cadre de Vie

Embellissement :

Tout au long de l'année, la commune multiplie les efforts en termes d'amélioration du cadre de vie et du fleurissement et plus particulièrement au début de l'été .Plusieurs massifs ont ainsi été créés et une nouvelle signalétique est en place.

Un village plus agréable à vivre pour gagner en qualité de vie



Signalétique



Cet ensemble apporte une modernisation de la commune. Le cadre de vie est au cœur des préoccupations pour que chacun puisse s'épanouir car être bien dans sa commune, c'est avant tout être bien dans sa vie.

Travaux

L'entretien du patrimoine communal constitue une part importante des travaux menés par les employés communaux et les entreprises. Depuis notre dernier numéro, de nombreux bâtiments ont fait l'objet de rénovation et d'amélioration. Voici un tour d'horizon en images.



Peinture du hall de l'entrée de l'école et du dortoir



Dans la cour de l'école, porte remplacée



Nouvelles portes à l'arrière de la salle polyvalente.



Installation d'un nouveau sanitaire qui sera ouvert au public



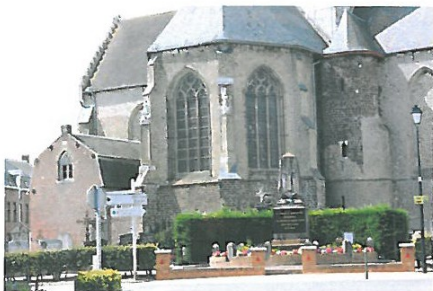
Création d'un chemin d'accès à l'école



Installation d'un terrain de boules sur l'espace face à la cantine



Parkings supplémentaires autour de la cantine et de l'école



Travaux d'entretien de l'église :
Changement d'une gouttière
Réparation de chenaux, remise d'ardoises
Nettoyage du clocher

Voici une petite partie des travaux et nous vous présenterons des travaux en images dans les prochains zegers infos.



Du côté de nos commerçants ...



Les Commerçants et Sympathisants du ZENITH vous souhaitent une bonne rentrée
Notre CONSEIL D'ADMINISTRATION aura lieu
à Wormhout le 25 septembre 2012

OPERATION « FETES DE FIN D'ANNEE »

DU 15 au 31 DECEMBRE grande quinzaine commerciale « LE ZENITH EN FETE »
De nombreux lots et bons d'achats à gagner chez les commerçants du ZENITH

Les 24 et 31 DECEMBRE un maquillage sur RDV au salon LAURENCE (03 28 68 92 93)
Le salon NATH'IF vous propose un maquillage + un brushing sur RDV le 31 décembre
(03 28 22 15 50)

BECUE BOISSONS
3 rue d'ypres
59470 Zegerscappel (03 28 68 92 30)

SORTIE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU :
Le jeudi 15 Novembre
FOIRE AUX VINS
Du vendredi 16 au lundi 19 Novembre 2012
Dégustations gratuites de 11 heures à 20 heures

Congés annuels du 19 au 28 août inclus

Boucherie TALLEU
Congés annuels du
24 septembre au 14 octobre inclus

Chez « Marie Pierre »
Congés annuels du 09 au 23 septembre inclus

Chers Zegerscappelloises, Zegerscappellois,

Rassurez vous, vous ne manquerez pas de pain..... !!

Marie Pierre « Tabac-Presses-Alimentation » assure toujours le dépôt et prend les commandes de pains, pâtisseries, viennoiseries, et pour les événements spéciaux.
NOUVEAUTE : La boucherie TALLEU assurera dans les mêmes conditions et pour les mêmes prestations le relais quand MARIE PIERRE sera fermée.
Par ce regroupement, nous souhaitons vous satisfaire pleinement afin de compenser le manque d'une « VRAI » boulangerie.

La SARL CAPPELAERE (03 28 68 90 05)

Est heureuse de vous informer qu'elle organise une « Porte ouverte » les 28- 29- 30 Septembre dans ses locaux situés : 7 bis route de Bergues à LEDERZEELE, afin de vous faire découvrir les nouveaux moyens de chauffage (chauffe eau solaire, thermodynamique, combiné gaz/solaire etc....)

SARL CAPPELAERE



03 28 68 90 05



26 GRAND PLACE

Du lundi au vendredi à partir de 7 h 00

Le samedi et dimanche à partir de 8 h 30

Fermé le mercredi



NOS DUCASSES D'HIER et D'AUJOURD'HUI



UN PEU D'HISTOIRE.

La ducasse est une fête traditionnelle de village surtout connue dans notre région du Nord et en Belgique. Elle trouve son origine dans les dédicaces que les croyants organisaient pour honorer leur saints patrons. Dès 1391 le mot « Ducasse » est une forme de l'ancien français dicaze du XIIème siècle, et emprunté au latin *dedicatio* qui signifie : consécration d'un temple, d'un théâtre, ou d'une église.

Le mot dédicace désigne donc la consécration d'un lieu de culte, d'un oratoire, et par suite la fête annuelle en mémoire de cet acte.

Kermesse apparaît à la même époque (1397). Le mot est emprunté au flamand *kerkmisse* (messe d'église), et il désigne une fête patronale flamande, fête de village.

La dédicace est commémorée annuellement par une fête dont la procession en est le centre. Il s'agit de faire le grand tour du village au départ de l'église, en y revenant accompagner des reliques du saint patron qui visite et protège ses terres.

Les dévotions étant réalisées, il est temps d'aller manger avec ses invités. Puis c'est l'heure des jeux et réjouissances populaires : attractions foraines, concerts, jeux divers..., le tout clôturé par un grand bal où on chante, danse et boit. Par extension, les ducasses peuvent être une fête publique ou de quartier.

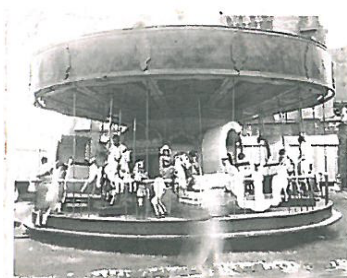
1920 - 1940

Alfred Quenton se souvient des ducasses des années 1920-1940. Il y avait le manège des chevaux de bois de la famille « MEKERQUE » de Volckerinkhove. Le matériel arrivait au village tiré par un cheval. Le manège était actionné par le cheval que l'on pouvait parfois apercevoir au centre de celui-ci. On pouvait

payer une somme suffisamment conséquente à Mekerque pour que l'enfant puisse faire à volonté des tours durant toute la ducasse. Tous les ans il y avait également un stand de tir à la carabine, alors que les balançoires étaient quand à elles épisodiques. En règle générale le tir à la carabine et les balançoires quittaient le village le mercredi, alors que la famille « Mekerque » restait jusqu'au jeudi. Toujours avant guerre on vit apparaître les premiers autodromes dont les voitures tournaient toutes dans le même sens suivant un circuit rectangulaire. Plus tard, ce fut la famille GESLER de Rosendael puis MEURICE qui étaient propriétaire des autos-tamponantes.

Le soir du dimanche, un grand bal se déroulait chez Raoul CLOET. A l'entrée, le garde champêtre HUYSSSEN vendait les tickets. Le côté musical était assuré par un orgue ambulante appartenant et loué à Monsieur AMELOOT d' Herzeele. Son fonctionnement était assuré par les tours de manivelle. Les villageois se retrouvaient également chez CLOET les lundis et mardis, midis et soirs.

En 1939 les manèges et autos arrivèrent comme d'habitude, mais rien ne fut monté. La ducasse fut annulée suite aux événements ayant précédé la déclaration de guerre le lundi 4 septembre.



manège chevaux de bois année 1937



années



1950...

L'APRES GUERRE

Cet après guerre vit un élan de grand rassemblement et de joie populaire lors des fêtes de nos villages dans notre France en reconstruction. C'est ainsi quand plus des manèges le village s'animait le dimanche après-midi de ducasse d'un cortège de chars confectionnés par les groupes et associations de la commune et la paroisse. Chacun et chacune participait à la réussite du cortège .

ZEGERSCAPPEL

La ducasse en 1949



Sur le char, l'Orchestre de Quatre Zégerscappelais à la ducasse communale : Christian Lefevre, à la batterie ; Julien Cloet, au saxophone ; François Stoop, à l'accordéon (touches piano) ; Gérard Lefebvre à l'accordéon (touches boutons).

La maquette de l'église paroissiale fut réalisée par Guy Schabaille et Christian Lefevre.

(Photo remise par Gérard Lefevre, rue des Poilus à Dunkerque).

orchestre local



(septembre 1954 rue d'Ypres (le tracteur est conduit par André Bous)

Raymond DELABAERE nommé garde champêtre en 1952 confirme les souvenirs évoqués par Alfred Quenton. Il nous évoque la fidélité de la population du village à la fête patronale. La ducasse était une période de trois jours où tout le monde rural s'arrêtait pour prendre le temps de participer aux réjouissances. Cela débutait par la messe du dimanche matin suivie de l'apéritif pris dans les nombreux cafés (Chez Monique , Cloet, Vandendriessche, Walspeck, Truant, Schodet, entre autres..). C'était également le moment de la mise en route des manèges. Après cette échappée où chacun avait eu le temps d'échanger et de se mettre au courant des dernières nouvelles du village, des résultats des récoltes en grande partie terminées, il était temps de rejoindre la maison où la famille se regroupait pour le repas de ducasse. On y invitait frères et sœurs et amis pour un festin somptueux qui durait une grande partie de l'après-midi, avant de faire un tour sur la place du village pour que les enfants puissent aller sur les manèges. Enfin, après le retour, on se remettait à table pour terminer cette journée riche d'échanges et de convivialité.

Le lundi était jour de repos. Le bal du midi et du soir regroupait encore les plus jeunes.

Le mardi était lui réservé à la messe demandée par la municipalité , et était suivie par l'ensemble du village. Après le bal apéritif le midi et les tours de manèges, on se retrouvait encore en famille et entre voisins pour le dessert. Enfin, le bal du mardi soir clôturait ces trois jours de fête bien mérités dans cette vie de labeur.

1970 - 1990

Cette période vit une forte évolution de nos ducasses. De plus en plus, suivant l'exemple des inter-villes et inter-villages, la population avait loisir de soutenir l'une ou l'autre équipe qui s'affrontaient dans des joutes burlesques souvent assorties de beaucoup d'éclats de rire. Puis, petit à petit, les moyens de locomotion de plus en plus développés éloignèrent les gens du village vers d'autres fêtes et réjouissances.

Beaucoup de villageois avaient pris la direction de l'usine ou de la ville pour leur travail ce qui petit à petit vit les lundis et mardis de ducasse se perdre.

Aux jeux de la ducasse, les "Rouges" ont pris le meilleur sur les "Blancs"



Les deux équipes de jeunes, les « rouges » au premier plan et les « blancs » qui s'affrontent. Les « rouges » l'emportent.



Une partie du public qui assiste à ces épreuves

1969 rue de Bollezeele en 1969

ZEGERSCAPPEL

Football féminin : les célibataires ont gagné



Les deux équipes avant le coup d'envoi

Dimanche après-midi, à l'occasion de la ducasse, un match féminin de football a opposé les jeunes femmes célibataires du village aux femmes mariées. La partie fut suivie par un public enthousiaste qui ne ménagea pas ses applaudissements et ses encouragements aux deux équipes. La partie fut serrée, comme il se doit, mais pratiquée dans les règles du jeu, sous l'œil vigilant de l'arbitre M. Norbert Dreyen.

Ce sont finalement les célibataires qui remportèrent ce match sur le score de 2 à 1. A l'issue de cette victoire sympathique, un vin d'honneur fut offert à la salle de patronage par la municipalité toute entière, regroupée autour de M. Gérard Bécus, maire. Auparavant, la musique d'Edouard et les majorettes avaient donné sur la Grand-Place, un concert très apprécié.

1979 au stade

LA DUCASSE DU « FORT », ET LE RACCROC RUE D'YPRES

Chaque année, vers la fin juin se déroulait la première fête du village : la ducasse du Fort. Pour les non initiés elle s'effectuait route de Bollezeele aux environs du Manoir d'Orval. Dans un premier temps cette fête était organisée par les commerçants et cafetiers du secteur (Vandendriessche, Cloet, Léa Deschodt, Abel Dupas, Caigniez puis Coget,..). On y installait une tente dans la pâture Vanhaecke, ou à l'emplacement du bâtiment de Marcel Depriester. Un bal était animé par l'orgue Ameloot. De nombreux jeux tels que fléchettes, boules,... étaient organisés dans les cafés. Certaines années, un manège fut installé. Puis ce fut ensuite les défilés de chars et autres divertissements tels que défilés d'harmonie.



1989 bi-centenaire révolution française



1973 départ grand place arrivée rue d'Ypres

A l'époque il y avait aussi le raccroc de la ducasse qui se tenait rue d'Ypres, le deuxième dimanche de septembre. La rue accueillait les nombreux promeneurs qui pouvaient se retrouver et se rafraîchir dans les trois cafés qui existaient encore : chez Paul Huyghe, chez Léon Rubrecht ou chez Gérard Lootvoet. Diverses activités étaient proposées et les courses de poneys très appréciées par les parieurs.

Les « jockeys » photographés avant le départ, en compagnie de M. Bécar, maire et fanfare, au point d'arrivée.

NOTRE DIMANCHE

BOURBOURG

HERZEELE



les jockeys 10 septembre 1973

départ grand place arrivée rue d'Ypres

jeux rue d'Ypres

1990 A NOS JOURS

Puis comme évoqué ci-dessus petit à petit les gens se sont désintéressés de ces fêtes de village. Il fallu donc innover. C'est ainsi que l'on vit apparaître à l'initiative de la commission des fêtes sous l'impulsion de personnes telles que Jean-Pierre Berteloot, Jacques Treutenaere et d'autres... la fête de la bière animée par des orchestres « bavarois », puis des repas spectacles en continuité encore de nos jours. Enfin, en dehors de ces périodes de ducasse, la brocante du mois de juin met de l'animation dans le village, et grâce à Franck Spicht nous sommes reconnus comme village du haricot avec la fête du même nom qu'il a eut l'audace de mettre sur pied.

Je tiens à remercier de l'accueil et de l'aide que j'ai reçu chez Mrs et Mme Delabaere R., Degrand R., Labaeye M., Treutenaere J., et Mrs Quenton A et N. pour les souvenirs qu'ils m'ont évoqués et les photos et articles de presse qu'ils m'ont aimablement prêtés.



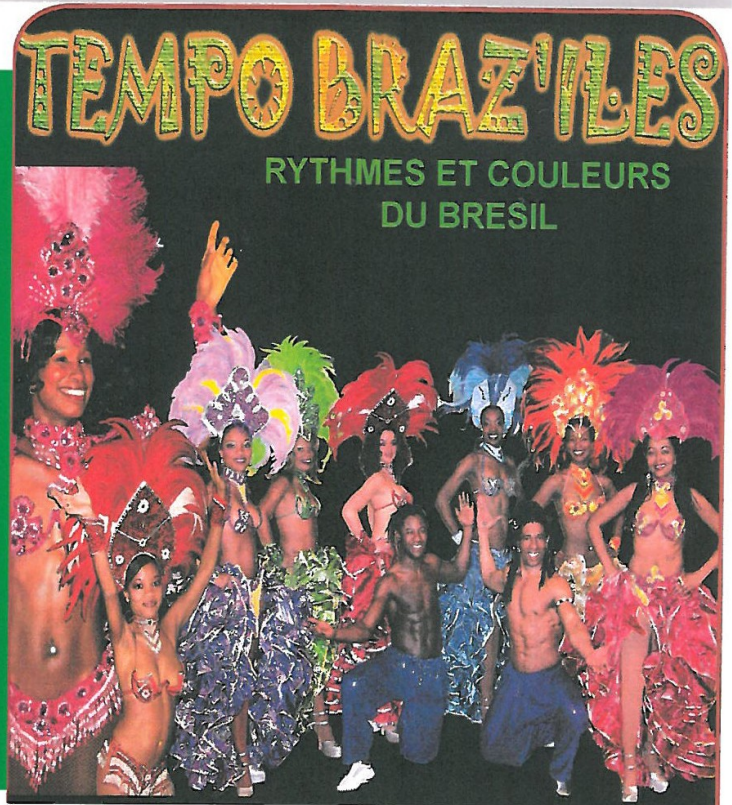


Le comité des fêtes

Le coin fêtes

Zégerscappel Ducasse 2012

Samedi 1 septembre
*Au rythme de la Samba
et de la Lambada , vous
serez plongé dans
l'univers festif et coloré
du Brésil avec
« TEMPO BRAZ'ILES »*



Dimanche 2 septembre

15h30 Le SIDE-CAR BASKET

Organisation conjointe de la soirée du 1er: Comité des fêtes,

Association humanitaire Franco Ukrainienne, ZOE (parents d'élèves), Omnisport.

Participation financière de la Mairie

Tarif 12 € adulte, moins de 12 ans : 6 € comprenant :

Repas (carbonnade flamande ou jambon + fromage et dessert), spectacle et soirée dansante animée par Clément Degrave et MOS Sonorisation

RENSEIGNEMENTS- RESERVATIONS- OBLIGATOIRES dès le 20 août en mairie, Tel 03.28.68.93.09. Attention places limitées

Tous les bénéfices seront répartis entre l'Omnisport, Zoe et l'association humanitaire Ukrainienne

Venez nombreux ! Soirée familiale !

Samedi 1er septembre :

19 h : Repas spectacle (voir page précédente) : «**Tempo Braz'iles**»: Au rythme de la Samba et de Lambada, plongez dans l'univers festif et coloré du Brésil avec les jolies brésiliennes. Passez l'espace d'un instant dans le quartier populaire de Bahia pour découvrir une tradition ancestrale : les danseurs de capoeira. Les chorégraphies et les nombreux changements de costumes en font un spectacle coloré et attractif. Participation du public. Carnaval dans et avec le public. Ambiance ensoleillée assurée !!!

Suivi d'une soirée dansante animée par MOS Sonorisation

Dimanche 2 septembre :

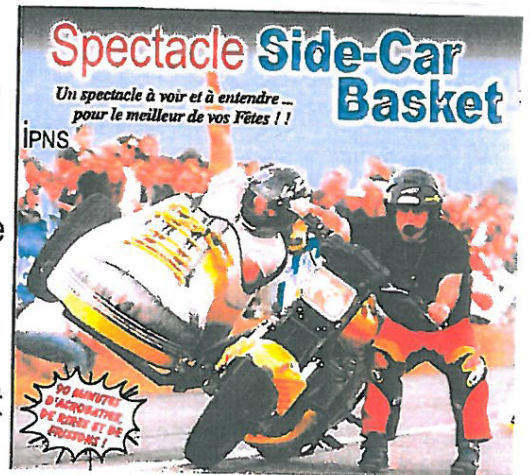
- **10 h : dépôt de gerbe** à la stèle commémorative, rue du 5 septembre 44

- **10 h 30 : Messe de ducasse**

à la suite concert-apéritif sur la place avec notre géant et le groupe de danseurs Klakke

15 h 15-16 h 15 Spectacle SIDE –CAR BASKET!

Durant son show, l'artiste exerce 2 métiers : celui d'acrobate et de comédien. L'acrobate, c'est le motard qui pilote le Side – car basket avec les pieds, avec des cordes, les mains sanglées, sur 2 ou 3 roues... Il défie les lois de l'équilibre sur son engin qui accélère, dérape et se lève dans tous les sens. Le pilote et le Side ne font qu'un, et déjà là, on en prend plein la vue ! Et puis, Eric complète en direct ses acrobaties de gags, sketches et anecdotes. Faire rire et frissonner son public est son objectif. L'artiste joue avec les spectateurs, le micro et les **volontaires qui montent à ses cotés**. Ce show étonne, détonne, enthousiasme et déconcerte à la fois.



17 h : Concert AROBASE (grand place) :

En cas de mauvais temps, certains spectacles seraient déplacés dans la salle polyvalente

Toute la journée buvette, restauration rapide midi et soir

Attention : Une partie de la rue de Bollezeele sera interdite à la circulation à partir de 12 heures, la rue de la mairie sera interdite au stationnement et à la circulation

Lundi 3 septembre :

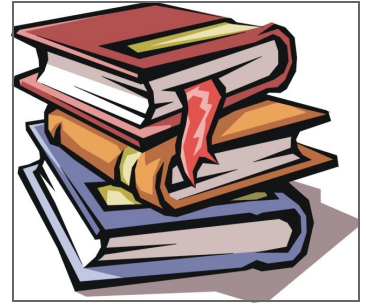
- Distribution aux élèves de l'école D. Doncre de tickets de manèges. Les petits Zégerscapellois *scolarisés (de la maternelle au CM2) en dehors du village* sont invités à retirer leur ticket en mairie le 3 ou le 4 septembre.

- **12 h apéritif-repas et après-midi dansant** animés par Olivier. salle polyvalente (Potj-vlesch-frites, fromage, dessert : 12 €)

**Du samedi au mardi, forains présents sur la Grand place
Bonne ducasse à toutes et à tous !**



Du côté de la bibliothèque



Dès le 1er septembre la bibliothèque reprend ses horaires habituels :

- le mercredi de 14 h à 16 h
- le jeudi de 17 h à 18 h
- le samedi de 10 h à 11 h 30

La cotisation pour 2012-2013 reste inchangée : 5 € par famille.

A vos agendas :



animation sur les fées durant les vacances de Toussaint



le traditionnel conte de Noël durant les vacances

Bonne fin de vacances !

A la bibliothèque

LA MAISON DES KINDJES ...

La maison des Kindjes a ouvert ses portes le 03 novembre 2011.

Après une petite année d'expérience, nous passons d'une capacité d'accueil de 12 à 16 enfants (capacité maximale pour ce genre de structure).

Un accord du médecin de la PMI nous a été donné au mois de juin.

Les horaires sont toujours les mêmes : 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi.

Pour l'instant sont venus passés la porte de notre maison de novembre 2011 à août 2012

16 enfants : Elsa, Lucie, Julie, Louka, Anaëlle, Yannis, Noan, Mattéo, Noa, Méline, Leny, Raphaëlle, Alice, Maëlys, Timothé, Corentin pour un court ou plus long moment.

De nouveaux inscrits nous rejoignent dès la rentrée : Clara, Lubin, Noëllin. Nos bébés de la rentrée dernière marchent maintenant.

A nos plus grands qui nous quittent, nous leurs disons « bonne rentrée » soyez sages avec la maîtresse comme vous l'étiez avec nous.



Ça s'est passé à zegerscappel ...



Le 1^{er} tournoi de Sixte a eu un réel succès avec la présence de 24 équipes venant du littoral et de la Flandre intérieure. De nombreux spectateurs ont pu également profiter de la brocante au village avec 250 brocanteurs. Le comité des fêtes avec ses différentes animations et l'ASZ ont fait de cette journée une réussite. Bravo à tous les bénévoles et à l'an prochain...



Le rallye vélo 1^{er} juillet de 35 kilomètres où les cyclistes ont du braver le vent, mais avec le sourire.



La pause pique nique, les épreuves ont été réalisées dans la bonne humeur.

Accueil de Loisirs du 16 juillet au 17 août



Semaine camping
2 jours et 1 nuit
Le meilleur de la journée :
Le petit déjeuner !!!!

Visite du parc Pairi Daiza
Brugellette

Journée piscine et visite au
Texel à Dunkerque



Au Club des Aînés

L'été passe vite , entre pluie et quelques jours de canicule .

Voici les informations et dates à retenir :

-
- Jeudi 30 août : Réunion au club
 - Vendredi 31 août : Concours de cartes à Herzele
 - Mercredi 5 septembre : c'est notre repas de ducasse avec une participation de 14€ pour les membres du Club , dernier délai pour le paiement le 15 août ; ouverture des portes à 12 heures
 - Mardi 25 septembre : Repas des Clubs des Aînés du secteur de Dunkerque à l'Hofland, Coût : 33€ sans transport , dernier délai pour le paiement le 1^{er} septembre
 - Jeudi 27 septembre : Réunion au club
 - Jeudi 25 octobre : Réunion au club et inscription pour la vente publicitaire du 29 nov
 - Jeudi 29 novembre : Vente publicitaire avec repas gratuit ; il faudra arriver à 9 heures ; et s'inscrire pour le 25 octobre au plus tard
 - Mercredi 12 décembre : il y a un spectacle sur glace avec Candeloro au Kursaal 36€ si inscription avec le groupe des aînés ruraux, sans transport ou 50€ pour les individuels
 - Jeudi 20 décembre : Goûter de Noël
 - Jeudi 10 janvier 2013 : Echange de vœux et partage de la galette , ce jour là , nous souhaitons recevoir la cotisation annuelle de 20€ , et espérons aussi accueillir de nouveaux adhérents.

Le jeudi 31 janvier 2013 aura lieu notre assemblée générale, nous avons besoin de nouveaux membres pour notre bureau , afin de remplacer ceux qui souhaitent se retirer

Suite de l'article du précédent « Zegers'Infos » Qui sont les Aînés Ruraux .

A quoi sert la cotisation d'adhésion aux Aînés Ruraux

Elle participe pour l'essentiel aux coûts de fonctionnement du mouvement :

- Chaque club ou association fixe le montant de la cotisation nécessaire à son fonctionnement , qui s'ajoute à la part de la Fédération départementale et nationale.
- La cotisation comprend l'assurance qui prend en compte les « maladies antérieures » des adhérents âgés que nous sommes . (pour des incidents au cours de voyages)
- Cette cotisation permet au mouvement d'exister , de nous représenter au sein des instances nationales notamment ;
- Nous devons toujours rappeler les valeurs éthiques de solidarité et de justice qui sont celles des **Aînés Ruraux , en faveur de tous les aînés.**
- Nous devons défendre cette appartenance et, pour les élus de tous niveaux, travailler pour accroître les liens , l'aide et les services envers tous les clubs.

Contact : Aînés ruraux fédération Nord BP 603 -59024 Lille Cedex



COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIIN 2012

GYM et DETENTE ZEGERSCAPPEL agrément jeunesse et sports n° 59 S 7091

La réunion s'est déroulée à 19h salle polyvalente à Zégerscappel. Une cinquantaine d'adhérentes étaient présentes. Parmi les membres du bureau 3 absences : Annie Devemy, Marie-Andrée Diesen et Sylvie Depriester. Chaque personne participe au tirage de l'adhésion gratuite: C'est Mme Dethoor Marie-Andrée qui gagne.

La présidente Marie-Claude Vandebussche fait un bilan des activités proposées par le club. La danse africaine, la danse country n'ayant pas un nombre suffisant de participantes ne seront pas renouvelées en septembre. Le djembé se fera donc chaque mardi (.Une heure enfants puis une heure adultes)

En contre partie il sera créé **2 nouvelles activités** : la **street dance** pour les enfants et ados : chorégraphie moderne sur une musique branchée, puis de la **zumba** pour adultes sur une musique latino-américaine; 2 nouvelles activités le mercredi soir.

La détente pour tous réservée à un public peu sportif, n'a pas assez de participantes mais reste encore au programme en septembre: c'est le dernier sursis.

Les 2 nouvelles activités créées en janvier salle de la chênaie à Esquelbecq : la gym douce et le yoga ont eu beaucoup de succès.

La présidente note le rapprochement des 2 communes et souligne les bons rapports avec les 2 municipalités, Esquelbecq et Zégerscappel

La trésorière fait état des dépenses et recettes du club. Le bilan financier est en équilibre. Suite aux problèmes de stockage du matériel, la commune a réalisé une nouvelle remise: chaque adhérente y a accès pour y prendre puis ranger le matériel. C'est un réel confort. Merci à la municipalité.

Le Club compte 300 adhérents (120 enfants, 180 adultes) . Parmi eux 90 sont zégerscappelais, 90 sont esquelbecquois, 120 viennent de divers villages environnants.

Il est envisagé d'acheter un nouveau lecteur CD et MP3, ainsi qu'un micro cravate.

Le club ne participera pas ,cette année, au service de la soirée de ducasse.

La fête du club , le 20 Mars a eu un vif succès, la salle était bondée. Tous les spectateurs ont félicité les bénévoles pour la bonne organisation et les acteurs: enfants et adultes qui ont évolué sur la scène et le dojo.

Le planning des activités et la fiche d'inscription seront envoyés à partir du 15 août. Il est demandé de rendre le dossier complet: fiche, certificat médical, chèque et 3 enveloppes timbrées.

Le nettoyage du matériel se fera le 29 août.

Les activités reprendront la semaine 37. Le tarif enfants reste inchangé : 45€; le tarif adultes sera de 50€ (forfait multi-activités).

Le bureau reste identique et accueille un nouveau membre: Mme Françoise Petiprez.

La réunion se termine par le pot de l'amitié.

ADULTES & ADOS REPRISE LE 10/09

LUNDI:

MARCHE de 9h30 à 11h30 (voir calendrier)

GYM DYNAMIQUE de 19h à 20h salle polyvalente:
renforcement musculaire,



MARDI:

STRETCHING de 9h30 à 10h30 salle polyvalente

Étirements & assouplissements

DETENTE POUR TOUS: de 10h30 à 11h30 salle polyvalente

Entretien de l'équilibre, de la mémoire et de la mobilité, activité

Adaptée aux personnes peu sportives

DJEMBE: de 19h15 à 20h15 Travail des rythmes en groupe.

MERCREDI:

PILATES RELAXATION de 19h à 20h.

Salle des loisirs. Coordination respiration-mouvements.

STREET DANCE de 18h à 19h salle polyvalente (**Spécial JEUNES à partir de 12 ans**)

Chorégraphie moderne -musique branchée.

ZUMBA de 19h10 à 20h10 (salle polyvalente)

Chorégraphie sur musique latino américaine.

JEUDI:

YOGA de 9h30 à 10h30 salle des loisirs. Zen -attitude, relaxation.

AEROBIC de 19h15 à 20h15 (salle polyvalente)

Endurance cardio-musculaire chorégraphie

VENREDI:

GYM DOUCE de 9h20 à 10h20 (salle de la chênaie ESQUELBECCQ)

YOGA 10h30 à 11h30 (salle de la chênaie ESQUELBECCQ)

COTISATION: 50€ Multi-activités

INSCRIPTIONS: 15 mn avant la séance

Prévoir certificat médical + 3 enveloppes timbrées

1115

ENFANTS: REPRISE LE 10/09

MARDI:

DJEMBE de 18 h à 19 h (salle polyvalente)

Travail des rythmes en groupe de niveau

(Prêt de djembés)

Enfants de 6 ans et plus.

MERCREDI:

BABY- GYM

GROUPE 1: 3 à 4 ans de 10h à 11h

GROUPE 2: 5 à 6 ans de 11h à 12h.

Eveil musculaire ludique, motricité

Salle des loisirs

GYM aux AGRES

GROUPE 1: 6 à 9 ans de 13h30 à 15 h

GROUPE 2: 9 à 13 ans de 15h à 16h30

Souplesse, équilibre, sauts, enchaînements et c...

COTISATION: 45€ Multi-activités

INSCRIPTIONS: 15 mn avant la séance

Prévoir certificat médical + 3 enveloppes timbrées

1115

MARCHES GYM et DETENTE (8 à 10 KM)

Départ de la marche 9h30 village concerné covoiturage possible Place d'Esquelbecq et Zegers. 9h10

Tel: 03 28 68 93 49 - 06 37 33 65 27

Lundi 6 août ZEGERSCAPPEL

Lundi 13 août NIEURLET (rdv Auberge Boneghem)

Lundi 20 août BOIS des FORTS (rdv piscine Bergues)

Lundi 27 août BUYSSCHEURE

Lundi 3 septembre WORMHOUT (rdv 3 sources)

Lundi 10 septembre ESQUELBECCQ

Lundi 17 septembre LEDRINGHEM

Lundi 24 septembre MERCKEGHEM

lundi 1 octobre ARNEKE

lundi 8 octobre SERQUES (rdv Merckeghem 9h10)

lundi 15 octobre CASSEL

lundi 22 octobre ESQUELBECCQ

Lundi 29 octobre BOLLEZEELE

lundi 5 novembre WORMHOUT (rdv 3 sources)

lundi 12 novembre BOIS DES FORTS (rdv piscine de Bergues)

lundi 19 novembre MERCKEGHEM

lundi 26 novembre HERZEELE

lundi 3 décembre ARNEKE

lundi 10 décembre ESQUELBECCQ

lundi 17 décembre ZEGERSCAPPEL





Jujitsu

**BIENTOT LA RENTREE PENSEZ AUX ACTIVITES
SPORTIVES DE VOTRE VILLAGE**



Vous recherchez une pratique

sportive traditionnelle

à but non compétitif

vous êtes les bienvenus

COURS ADULTES

Mardi de 20h à 21h

jeudi de 19h30 à 21h00

COURS ENFANTS (6 à 13 ans)

mardi de 19h00 à 20h

jeudi de 18h30 à 19h30

La méthode « Wa-Jutsu »

est une pratique

traditionnelle

authentique

sans compétition

Les katas (la tradition).

Le travail sur la respiration.

La self défense :

travail à main nue

ou avec armes.

Le Bushido (un code d'honneur).

Possibilité de s'inscrire à n'importe quel moment de l'année. Deux séances d'essais offertes

Inscription le mardi 4 septembre 2012 et reprise des cours le mardi 11 septembre 2012

MrBlondezchristophe : 0328689509ou0665027486

ouMrLievenmickael: 0664440038

Mail: waiutsu-zegers@orange.fr



Ass. Hum Franco-Ukrainienne

Le temps des vacances est passé. L'accueil d'enfants victimes de Tchernobyl s'est déroulé du 29 juin au 29 juillet. Ils étaient 13 à passer le mois de juillet dans notre région en familles d'accueil bénévoles, accompagnés de Sacha, notre représentant en Ukraine. Nous espérons que ces vacances leur seront bénéfiques, malgré la météo. Tout ce petit monde s'est retrouvé le 15 juillet autour d'un barbecue, salle du four à pain à Esquelbecq. Le départ des enfants est toujours un moment d'émotion. Des mois de préparation pour trouver le financement, pas mal de stress (avant, et pendant le séjour), et les voilà repartis !

Nous devrions reconduire nos actions humanitaire en Ukraine, une demande par le collègue, où exerce notre représentant, pour la réfection de fenêtres, nous est parvenue. Nous attendons de nous réunir pour en discuter.

Nous serons présents à la Patate Feest à Esquelbecq le 26 aout, participerons au repas spectacle le samedi 01 septembre à Zégerscappel organisé par le comité des fêtes et la municipalité, et nous terminerons l'année par le marché de Noël à Zégerscappel le 02 décembre. Nous vous rappelons que tout est basé sur le bénévolat, aussi bien en France qu'en Ukraine.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à nos actions par leur présence lors de nos manifestations (théâtre, brocante à Bollezeele), ou par un don. Merci aussi au conseil municipal pour l'aide matériel et financier.



Nous souhaitons faire un don et financé l'accueil et les projets humanitaires de l'association:
(un reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année 2013)

Mme, Mr :

Adresse :

Tél.

Adresse mail :

Montant du don :



côté Jardin ...

septembre « A la Sainte Croix (le 14), cueille tes pommes et gaule tes noix. »

Au potager :

La chaleur de l'été s'endort peu à peu, laissant un sol chaud. Septembre nous laisse le temps d'apprécier nos derniers légumes juteux et rafraîchissants malgré la météo capricieuse des mois passés.

Il n'est plus nécessaire d'arroser autant les légumes : un excès d'eau favoriserait le fendillement et le pourrissement.

Cueillir tomates, aubergines, melons et tout autres légumes.

Ne pas relâcher les efforts d'entretien du jardin, la chasse aux mauvaises herbes.

Semer choux, épinards, navets et radis.

Planter fraisiers en essayant de nouvelles variétés, et régénérer les rangs existants.

Cueillir les pommes poires et stocker dans des endroits propre et secs.

Au jardin d'ornement :

Supprimer les fleurs et tiges en fin de vie.

Récolter et réserver au sec les graines des floraisons qui vous serviront l'année prochaine.

Semer soucis, ancolies, bleuets, pieds d'alouette,..

octobre « A la Saint Crépin (le 25) les mouches voient leur fin. »



Au potager :

Les fraîcheurs matinales nous révèlent que le temps se refroidi, et la baisse des températures influe sur nos plantes du jardin.

Récolter haricots, carottes, betteraves, citrouilles et autres courges.

Nettoyer régulièrement le sol qui laisserait la part belle aux mauvaises herbes.

Derniers semis de choux, épinards et laitues d'hiver.

Au jardin d'ornement :

Nettoyer les massifs de fleurs, et conserver les dernières semences pour l'année à venir.

Profiter de cette période pour procéder à la division de vos bulbes et de vos plantes vivaces.

Planter les bulbes de printemps.

Rentrer les dernières fleurs frileuses qui ne supporteraient pas les gelées.

novembre «Neige de Saint André (le 30) peut cent jours durer. »

Au potager :

En novembre le froid peut venir frapper à la porte. Il est temps de récolter tous les légumes qui, s'ils subissent le gel, risquent de ne pas conserver.

Pour certains terrains apporter fumier et compost, labourer le sol laissant au froid le soin d'effectuer son action.

Planter ail, et semer à l'abri épinard et laitue de printemps.

Au jardin d'ornement :

Nettoyer les parterres de fleurs, rentrer les bulbes de glaïeuls, dahlias et bégonias.

Planter arbres et arbustes (Rappel : à la Sainte Catherine, le 25, tout bois prend racines).

décembre «Tel temps à la Saint Daniel (le 11), même temps à Noël . »

Au potager :

Déjà il faut se méfier des grands froids.

Éliminer les herbes indésirables qui subsistent, le jardin n'en sera que mieux et plus propre pour préparer les futurs semis et plantations.

S'il reste des légumes en terre, protéger les d'un tapis de paille ou de feuilles mortes.

On peut encore planter des arbres fruitiers en période hors gel.

C'est également le moment idéal pour tailler les arbres fruitiers à pépins, tels que pommiers et poiriers.

Penser aussi à éliminer les mousses sur les troncs et commencer les traitements d'hiver.

Apporter fumures aux pieds de vos arbres.

Au jardin d'ornement :

Protéger vos plantes de massif par un paillage ou un voile d'hivernage, tel les camélias.

Arroser vos plantes d'intérieur sans excès : ne les disposer pas trop près d'une source de chaleur.

LES QUELQUES REGLES DE BASE POUR UN JARDINAGE BIO.

connaître et S'adapter au terrain.

préparer et composter le sol.

semier des engrais verts

faire tourner les cultures.

limiter le travail du sol

jardiner avec la lune

Dès le mois de janvier j'essaierais de vous développer au mieux ces quelques règles pour un bon jardinage

« BIO ».

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'année et encore de belles réussites et beaucoup de satisfaction au jardin.

Jean-Luc Vanpéperstraete

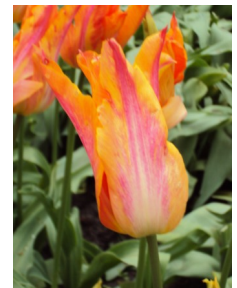
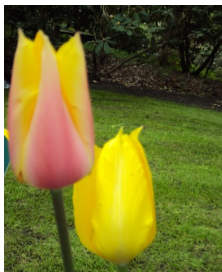


La Flandre verdoyante et fleurie

Comme chaque année, l'association a effectué sa sortie annuelle. C'est ainsi que le samedi 5 mai plus de soixante représentants des villages adhérents ont pris la direction de la Hollande. Après un départ très matinal nous sommes arrivés à la première étape de la journée la ville de DELFT pays de la faïence. Nous avons visité la faïencerie « de Delftse Pauw », une des deux dernières manufactures à caractère familial, située dans une bâtisse traditionnelle. Il nous fut présenté et expliqué l'ensemble des étapes pour arriver à la confection finale de toutes les réalisations qui sont chacune assorties d'un certificat d'authenticité.



Puis nous avons pris la direction de la commune de LISSE, ville des Pays Bas où se situe le célèbre jardin le « KEUKENHOF » (jardin de la cuisine) connu dans le monde entier. Dans ce parc floral de 32 hectares on peut déambuler tout au long des 15 kilomètres d'allées qui permettent à de nombreuses sociétés d'exposer leurs bulbes en fleur et principalement les tulipes. Tous les bulbes sont fournis gratuitement par les exposants. Les architectes du parc imaginent les massifs environ un an à l'avance, et les jardiniers plantent les bulbes à la main entre octobre et décembre. Au sein du parc plusieurs pavillons sont consacrés à une fleur que ce soit : lys, orchidées, hortensias, amaryllis ou œillets en variétés multiples. L'ensemble du parc est entouré de champs de tulipes, narcisses et jonquilles. Dans le parc un moulin de polder datant de 1892 impose par sa stature et permet d'avoir un point de vue exceptionnel sur les champs alentours. Pour tous les amoureux des fleurs et de la nature, c'est une sortie que je conseille vivement.



Durant les quatre derniers mois de cette année nous pouvons admirer dans l'ensemble des villages adhérents à l'association les réalisations des semis champêtres qui égayent les entrées et sorties d'agglomération ou certains massifs le long des rues. Nous retrouverons également les dirigeants de FVF lors des remises de prix des concours des maisons fleuries. Avec les compliments du président Claude Letailleur et l'ensemble du bureau à toutes et tous une bonne fin d'année très fleurie.



Dès la fin du mois de septembre reprendront les cours de flamand et de néerlandais pour les adultes. Je ne peux que vous encourager à participer nombreux à ces sessions qui sont assurées bénévolement par des personnes qui sont toutes comme moi convaincues que notre langue flamande est partie intégrante de notre terre de Flandre et de ses coutumes. Tous les dates de ces rencontres hebdomadaires seront communiquées par voie de presse ou d'affichage.

De plus, tout comme le firent au mois d'avril dernier enfants, parents et élus agissons pour que nos jeunes puissent bénéficier aussi de l'enseignement du flamand dans nos écoles. Pour eux c'est un des moyens de parfaire leurs connaissances en langues et ainsi leur donner pour l'avenir des moyens de communications complémentaires.



Ils seront demain les ambassadeurs de ce beau territoire à vocation d'accueil, de convivialité et de traditions.

Dès le prochain numéro en janvier j'essaierai de vous donner quelques phrases typiques de notre flamand dont le charme et la poésie sont quelquefois difficilement traductible de manière exacte. A tous bonne ducasse et bonne fin d'année.

SPREUKEN EN SPREEK WORDEN PROVERBES ET DICTONS

- «TWEE KEERSEN EN A VUER 'T MAKT ALLE MAN BYSTIER. »
Bruler la chandelle par les deux bouts ruine le foyer.
- «HET SCHAEP DIE BLIE BLEET VERLIEST ZYN BEET. »
Mouton qui bêle perd sa bouchée.
- «HET EN IS NIET AL GEWETEN DIE ONDER REUZE PASSERT »
Il y a bien des choses cachées dans les affaires publiques.
- «DIE GEEFT WAT HY HEEFT , IS WERDIG DAT HY LEEFT. »
Qui fait son possible mérite de vivre.
- « MENSCHEN SPREKEN MENSCHEN .»
Les gens doivent savoir se parler.

SIGNIFICATION DES NOMS FLAMANDS

BAFKOP	: le goinfre
BECQUE	: le ruisseau
BONDUEL	: le ventru
CARDON	: le chardon
DEHONDT	: le chien
DEKINDT	: l'enfant
FOSSAERT	: rusé comme un renard
GRYSELEYN	: aux cheveux gris
LOOSEN	: rusé
MUNTER	: celui qui battait la monnaie
VANDEPEEREBOOM	: du poirier
VERSCHEURE	: de la grange



Bon à savoir ...

SIROM Flandre Nord

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La tournée de collecte des ordures ménagères et déchets d'emballages du mercredi 15 Août 2012 est reportée au samedi 18 Août 2012 à partir de 6 H 00, sans incidence sur les jours de collectes ultérieurs

Collecte des Déchets Toxiques en Quantités Dispersées

Le mercredi 7 novembre 2012 de 9 h à 12 h en Déchèterie de Wormhout

LE RELAIS NORD PAS DE CALAIS

Nous vous informons que le conteneur posé sur la commune a apporté à fin juillet 2012 : 2 801 kilos de textiles et 262 kilos de chaussures.

ARBRES ET HAIES plantés le long des voies communales

* Les arbres, qui adultes, dépassent **deux mètres**, auront une plantation en recul de **deux mètres minimum**.

* Les plantations de haies désignées ci-dessus, se feront avec un retrait minimum de 0.50 m par rapport à la limite séparative définie ci-dessus.

* Les haies existantes ont toutes tendance à descendre dans le fossé. Il appartient au propriétaire d'élaguer régulièrement de telle manière que la visibilité des automobilistes ne soit jamais diminuée.

* La hauteur légale maximum des haies est de 0.80 m dans les virages et intersections.

Chaque propriétaire doit faire preuve de civisme en entretenant ses plantations pour ne pas gêner son voisin, obstruer un passage ou un trottoir, constituer un obstacle ou surtout porter atteinte à la visibilité nécessaire à la sécurité de la circulation.

Toute végétation dépassant sur l'espace public peut faire l'objet d'une action communale, le recouvrement du montant de l'intervention pouvant être exigé du propriétaire par l'intermédiaire du trésor public.

STATIONNEMENT

Selon le code de la route, le stationnement sur les trottoirs est interdit et verbalisable.

NETTOYAGE DES TOMBES

Il devrait être effectué avant le 25 octobre 2012 .

Nous vous remercions de bien vouloir retirer les fleurs fanées dès que possible.

RAPPEL

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Une déclaration préalable est exigée pour tous travaux réalisés sur une construction existante .
L'intéressé doit déclarer son projet au moyen de l'un des formulaires suivants téléchargeables sur Internet ou disponibles en mairie :

cerfa n°13702*02

cerfa n°13703*02

cerfa n°13404*02

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est obligatoire pour toute nouvelle construction et pour tous les travaux envisagés sur une construction existante dépassant 20 m² y compris les abris de jardin.

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface dépasse 170 m².

La demande de permis de construire doit être effectuée au moyen de l'un des formulaires suivants téléchargeables sur Internet ou disponibles en mairie :

cerfa n°13406*02

cerfa n°13409*02

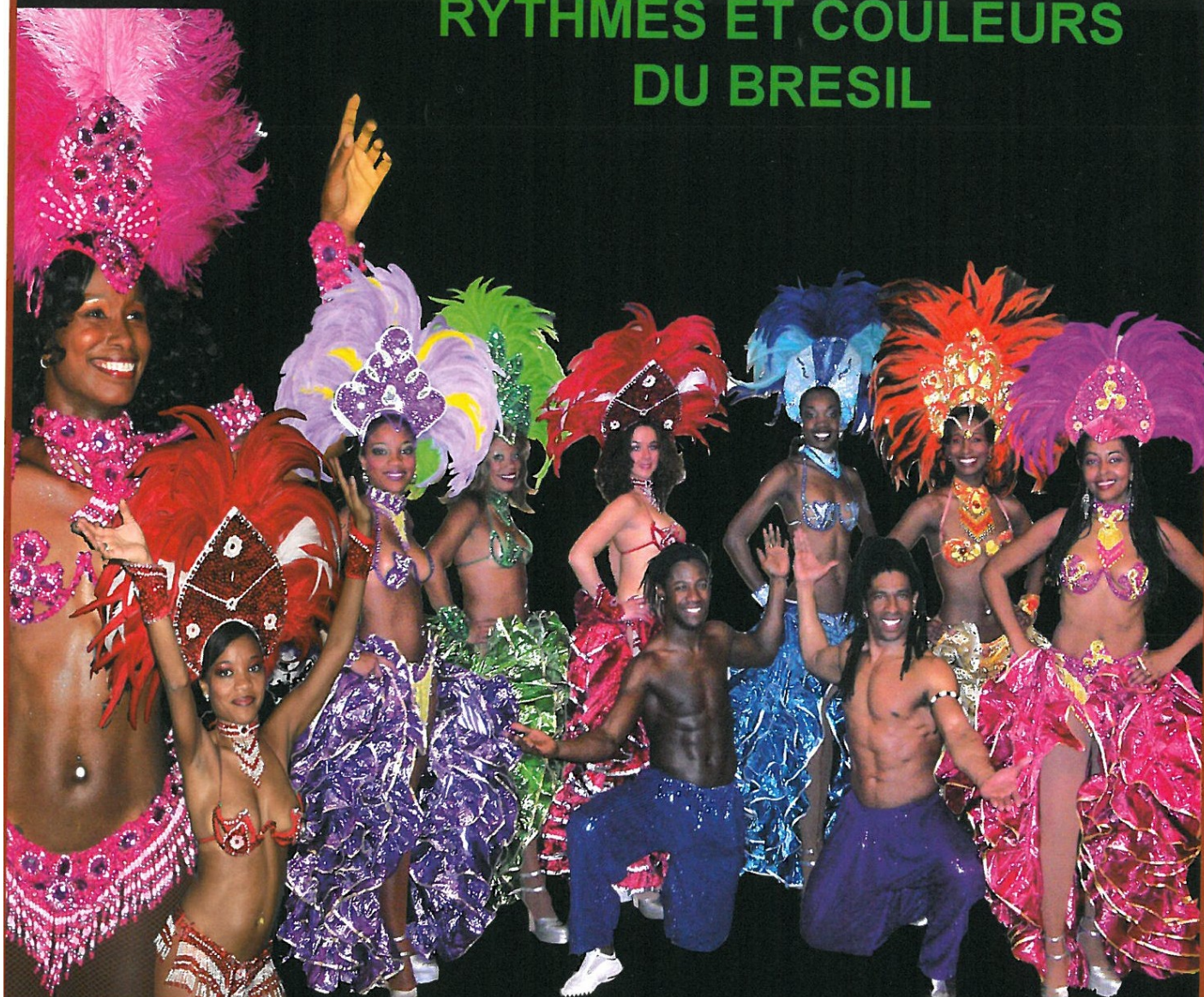
Tous les travaux réalisés sans accord préalable des services de la Mairie seront sanctionnés, dans certains cas la démolition peut être exigée.

Démarches administratives

	Pièces à fournir
Carte nationale d'identité	<ul style="list-style-type: none">* 2 photos d'identité* justificatif de domicile* ancienne carte* extrait d'acte de naissance (si première carte ou carte périmée depuis plus de 2 ans)* mineurs et femme mariée : livret de famille * mineurs de parents divorcés : jugement de divorce et autorisation écrite de l'ex-époux * si perte ou vol de l'ancienne carte : timbre fiscal de 25 €
Recensement des jeunes obligatoire dès 16 ans dans un délai de 3 mois suivant la date anniversaire	<ul style="list-style-type: none">* pièce d'identité* justificatif de domicile* livret de famille
Révision des listes électorales inscription jusqu'au 31/12/2012	<ul style="list-style-type: none">* pièce d'identité* justificatif de domicile

TEMPO BRAZ'ILES

RYTHMES ET COULEURS
DU BRESIL



ZEGERSCAPPEL DUCASSE 2012

Venez passer une soirée familiale et de qualité !

SAMEDI 1 SEPTEMBRE 19 h REPAS-SPECTACLE-SOIREE DANSANTE

(Adultes 12 € (carbonnade-fromage-dessert-spectacle) ; enfants - 12 ans : 6 €)

Réservez en mairie dès le 20 août. Attention nombre de places limité